

## Keynote

Raymond SOUBIE (Alixio)

## Coordination

Hippolyte d'ALBIS (Le Cercle des économistes)

## Interventions

Bertrand DUMAZY (Edenred), Karim TADJEDDINE (McKinsey & Company)



**VOIR LA KEYNOTE EN REPLAY**

## Résumé

---

La situation de l'emploi résultant de la crise sanitaire est inédite et explosive. Aux 700 000 emplois disparus au cours du premier semestre 2020 viennent s'ajouter les 500 000 jeunes qui arrivent sur le marché du travail à l'automne. Il faut rappeler que la tendance pour la création annuelle d'emplois au cours de ces dernières années était de 100 à 200 000. La formation des jeunes, avec la récente progression de l'apprentissage, paraît sur la bonne voie. Mais l'ensemble du dispositif de formation professionnelle va être massivement sollicité. La question est de savoir quelle sera sa capacité à absorber le choc. Par ailleurs, les changements imposés dans l'organisation du travail, avec le télétravail par exemple, font apparaître de nouveaux risques de délocalisation des emplois.

Les moyens mis en œuvre par le Plan de relance sont colossaux. Pour autant, ils pourraient ne déboucher que sur la création de 180 000 emplois. Plans sociaux, plans de rupture conventionnelle collective, accords de performance collective et dispositif d'activité partielle de longue durée, constituent une excellente panoplie d'outils permettant de traiter la question des emplois en surnombre. L'État inspire cependant des craintes lorsqu'il annonce vouloir lutter contre les effets d'aubaine ou imposer des clauses obligatoires dans les accords d'entreprise. Sans doute faut-il des contreparties, mais elles doivent être négociées entre partenaires sociaux et non pas correspondre à un affichage politique.

Avec la levée du dispositif de chômage partiel, on peut se montrer inquiet dans un pays qui a connu des épisodes sociaux violents depuis trois ans. Le Plan de relance repose sur une théorie juste d'alliance entre court et moyen terme. Pourtant, c'est sur ses résultats dans les six premiers mois qu'il sera jugé.

Depuis 2017, 80% des emplois créés l'ont été dans les services, secteur où il faut renforcer la simplification à l'embauche et au licenciement, à la formation et à l'alternance. Une politique de relance de la consommation fléchée vers ces secteurs créateurs d'emplois est possible grâce à des solutions pragmatiques déjà existantes, du type chèque-restaurant, chèque-vacances, éco-chèques. Aucune fatalité n'empêche une ré-industrialisation si l'équation qualité/coût du travail est ramenée au bon niveau. Cela passe notamment par la baisse de l'impôt de production, la suppression des coûts cachés et la revalorisation des baisses de charges pour les emplois plus qualifiés.

Le non-alignement de l'offre et de la demande d'emplois en France va s'aggraver. La technologie numérique produit une accélération du changement de contenu pour les deux tiers des métiers. Les écarts de compétitivité entre entreprises d'un même secteur vont se creuser en sortie de crise. L'effort doit également se porter sur la mobilité au niveau des bassins d'emplois.

---